



Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



DOSSIER - P.10

**PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE
LES RISQUES D'INONDATION**

**SALON JOBWIN - P. 23
20 MARS**



AGENDA



MARS

- Du 8 au 17 **Théâtre avec Les Mascarilles "Un démocrate"**
Maule salle des Fêtes - p 31
- Samedi 16 **Jumelage : Soirée danses écossaises**
Aulnay-sur-Mauldre - p 30
- Mercredi 20 **Salon JOBWIN**
Salle des Fêtes - p 40
- Samedi 23 **Gala du CMDAS**
Maule salle des Fêtes - p 31
- 23, 30 et 31 **Festival Jazz**
St-Nom-la-Bretèche - p 36
- Dimanche 24 **Rassemblement des Rétros Mauloises**
Maule parking salle des Fêtes
- Dimanche 24 **Promenade commentée dans Maule avec l'ACIME**
p 35
- Samedi 30 & dimanche 31 **Salon des Vins et des Saveurs**
Maule salle des Fêtes - p 30

AVRIL

- Mercredi 3 **Biblio-animation**
Salle du Prieuré Centre de Loisirs - p 33
- 5 / 6 / 7 **Concerts de l'école de musique**
Eglise Maule - p 31
- Samedi 6 **Loto du Judo Club**
Maule salle des Fêtes - p 32
- 6 au 14 **Exposition du Photo Vidéo Club Maulois**
Salle du Prieuré - p 32
- Samedi 6 **Banquet annuel des Anciens Elèves**
p 31
- Samedi 6 **Journée des Artistes**
Chavenay - p 36
- vendredi 12 **Festival de Pâques**
Lycée du Buat - p 33
- 12 au 14 **Festival Cèdre en Scène**
Bazemont - p 37
- samedi 14 **Vidéo-conférence**
Salle des mariages - p 35
- dimanche 28 **Rassemblement des Rétros Mauloises**
Maule parking salle des Fêtes
- 29, 30 et 2 mai **Portes ouvertes du Fitness**
p 32

MAI

- mercredi 8 **Cérémonie commémorative**
Monument aux morts - p 8

Sommaire

Vie municipale	3
Dossier	10
Environnement	16
Point travaux	22
Vie économique	23
Culture	26
Histoire	28
Actualités jeunesse	29
Vie associative	30
Communauté de communes	36
Informations pratiques	39

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Sylvie PERICA et Anne-Lise LEBRUN,
commission de la communication sous la
vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY

Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Service communication

Photos :
Marcel MOUQUET - Odette COSYNS
- Sylvie BIGAY - Philippe CHOLET -
Sidonie KARM - Jean TIPHAINE - Service
communication Mairie de MAULE - Pixabay -

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photogra-
phie ou de texte
interdite.

Partenaires : Certains documents tels que
des textes ou des affiches sont directement
fournis par les associations et ne peuvent être
modifiés par le service communication. À la
lecture de ce bulletin municipal, merci de faire
savoir au service communication toute erreur
éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Le printemps est une période particulièrement euphorisante, le retour du soleil, du chant des oiseaux, des parfums de nature et l'explosion des couleurs contribuent à nous mettre le moral au beau fixe.

À l'heure où ma plume s'adresse à vous un soleil précoce est là, à l'heure où vous lirez ces lignes, c'est à voir...

Quoi qu'il en soit, le printemps arrive à grands pas et nous laisse apercevoir des jours plus lumineux.

Cette année le 20 mars, le salon intercommunal JOBWIN, organisé par Olivier Leprêtre et son équipe, fera la part encore plus belle à toutes les formes d'Emploi, avec la présence de grands noms comme JC Decaux, Auchan, Renault et bien d'autres...

Le printemps est aussi la saison du Théâtre avec notre troupe Mauloise Les Mascarilles.

Mais ce numéro de Maule Contacts, c'est aussi un grand dossier sur la prévention et la lutte contre les risques d'inondations. Depuis 2016, nous travaillons activement pour nous prémunir contre ces risques, et c'est avec plaisir que nous vous présentons aujourd'hui l'état d'avancement de ce que l'on peut véritablement appeler ce combat, de ces concertations et de cette recherche de solutions pérennes. Car si nous ne pouvons malheureusement pas grand chose contre le déchaînement de certains éléments naturels, nous pouvons en tout cas bâtir une meilleure protection, une meilleure prévention, en un mot une gestion optimale de tels événements pour que nos riverains ne subissent pas à nouveau ce qu'ils ont vécu en 2016.

L'adage bien connu de tous « mieux vaut prévenir que guérir » prend tout son sens aujourd'hui dans cette lutte.

Enfin, "eurêka", notre Maison Médicale Territoriale se concrétise. Officiellement c'est acté depuis le 28 février à l'unanimité : elle est financée par le Département, réalisée et gérée par la Commune et les travaux débutent en ce quatrième trimestre 2019.

En ce tout début de printemps je souhaite sincèrement, chers Maulois, que le vôtre soit doux et lumineux.



Laurent RICHARD
Maire
Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors des Conseils municipaux des 18 et 28 février 2019.

18
FEV

Budget : débat sur les orientations budgétaires de 2019

La séance du 18 février dernier était principalement consacrée au débat sur les orientations du budget (ou DOB) 2019, préalable obligatoire au vote du budget qui interviendra en séance du 1^{er} avril prochain. Le débat a lieu au vu d'un rapport transmis aux conseillers municipaux, et consultable sur le site web de la commune.

Concernant 2018

Après un bref rappel de l'environnement économique national, et international, il a été rappelé la pression financière très forte exercée par l'État sur les communes, à travers la baisse de dotations de l'État qui représente pour Maule une perte de recettes de plus de 500K€ entre 2014 et 2018, et plus encore pour notre intercommunalité Gally Mauldre.

Rendez vous compte : entre 2015 et 2021, elle aura été ponctionnée par l'État de plus de 7 millions d'euros au titre d'un prélèvement appelé FPIC ! (*Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales*).

Ce fut ensuite l'occasion pour le Maire de souligner la bonne santé financière de la commune : en effet, malgré le désengagement de l'État continu depuis 2014, Maule a poursuivi en 2018 une gestion plus que vertueuse :

- dépenses de fonctionnement maîtrisées
- épargne de fonctionnement en hausse de 10%
- taux de réalisation des investissements de 94%, sur un programme de travaux de 4,6M€ TTC
- poursuite du désendettement : l'endettement à long terme de la commune est le plus bas depuis 2010 !
- Seulement 0,9% d'actualisation des taux de fiscalité communaux, couvrant uniquement 1/3 des prélèvements autoritaires de l'Etat, les 2/3 étant couverts par des économies.

Concernant 2019

Les orientations annoncées par le Maire furent les suivantes :

• *En fonctionnement* :

- faire face aux désengagements persistants de l'État (-33K€ en 2019)
- contenir les dépenses de fonctionnement comme les années précédentes
- préserver une épargne de fonctionnement suffisante (épargne de gestion supérieure à 1M€).
- malgré ces contraintes, **objectif absolu : ne pas augmenter les taux de fiscalité communaux**

• *En investissement*

- finaliser la rénovation du groupe scolaire Coty subventionnée à 70%
- finaliser au plus vite la délégation de maîtrise d'ouvrage afin de lancer la maîtrise d'œuvre et les travaux de la maison médicale (financement de l'opération par le Département via des appels de fonds)
- maintenir le patrimoine en bon état et l'embellir
- maintenir un endettement raisonnable
- constituer l'autofinancement nécessaire pour faire face en 2020 aux travaux de rénovation de la rue St Vincent et de la rue d'Agnou (pour mémoire au moins 1M€ de travaux très peu subventionnés).

Le rapport complet sur les orientations budgétaires 2018 est consultable sur notre site www.maule.fr.

Subvention départementale pour abribus

Le Conseil départemental des Yvelines subventionne jusqu'à 80% de l'installation d'un abribus dans les communes (limité à un abribus par commune par an). Chaque année Maule bénéficie de ce programme très intéressant, et pour 2019 c'est le remplacement de l'abribus situé à l'angle de la rue du Pain Perdu et de l'allée de Bellevue qui a été choisi.

Soutien à l'apprentissage

Depuis plusieurs années, Maule soutient l'apprentissage en versant une contribution aux centres de formation d'apprentis accueillant des jeunes Maulois. Ce fut le cas le 18 février dernier puisque le Conseil municipal a décidé de verser une contribution au Centre de Formation des Apprentis géré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, pour la formation de trois jeunes Maulois.



Maison médicale

La commune a déjà évoqué à plusieurs reprises son projet de Maison médicale territoriale, qui sera construite sur l'actuel terrain de pétanque situé Place Henri Dunant (place des Fêtes). Cet

établissement accueillera 15 professionnels de santé dont six médecins, le laboratoire d'analyses actuellement situé place de la mairie, ainsi qu'une antenne du territoire d'action départementale (TAD).

Le financement de ce beau projet (achat du terrain communal, travaux de construction et d'aménagement, études) sera intégralement financé par le Département ! Le programme, fixé en concertation avec les médecins de Maule, est désormais validé. Le terrain communal a été vendu au Département pour un montant de 450 K€.

Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, il a été décidé que la maîtrise d'ouvrage serait déléguée par le Département à la commune ; concrètement cela signifie que la commune de Maule va lancer les travaux et payer les entreprises à la place du Département, qui va intégralement rembourser la commune au fur et à mesure et prendra la propriété de la maison médicale une fois qu'elle sera achevée.

C'est cette délégation de maîtrise d'ouvrage qui a fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal, qui a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec le Département la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée correspondante.

ECOLE

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant né en 2016 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez :

- Vous présenter à la mairie, muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier (enveloppe kraft) pour l'inscription à l'école maternelle.
- Retourner le dossier complet à l'école maternelle, dans son enveloppe, avant le 18 mai 2019 (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant.

Une réunion d'information aura lieu le samedi **22 juin 2019**, à l'école maternelle Charcot :

- 10h00 à 11h00 : pour des informations générales et pour répondre à vos questions (sans la présence des enfants)
- 11h00 : visite de l'école avec les enfants.
- Un livret pour préparer la rentrée avec votre enfant vous sera remis ce jour-là.

Ecole maternelle Charcot – Boulevard des Fossés
78580 MAULE

☎ 01 34 75 88 67 (répondeur)
0781825k@ac-versailles.fr

Inscription sur les listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

Il est possible pour les élections européennes organisées le dimanche 26 mai 2019 de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Le fichier électoral de la commune de Maule a été mis en concordance avec le Répertoire Electoral Unique créé par L'INSEE.

Tous les électeurs vont recevoir courant avril 2019 une nouvelle carte électorale, il est impératif que vous vous manifestiez si vous constatez une anomalie sur ladite carte.

Emmanuelle MARTIN
Responsable des Elections
emartin@maule.fr

Travaux à la gare

Pour accueillir de nouvelles rames, la SNCF réalise prochainement des travaux d'adaptation des quais en gare de Maule sur la voie 2 (Pk 44,4, ligne 396000) le week-end du vendredi 26 avril 2019 au dimanche 28 avril 2019.

Il y aura des travaux de préparation les nuits du mardi 23 au vendredi 26 avril de 23h00 à 05h00, ainsi que des travaux de finitions les nuits du lundi 29 au mardi 30, et du jeudi 2 au samedi 4 mai de 23h00 à 05h00.

CCAS



LA GALETTE À LA SALLE DES FÊTES



Mme Jeanne LE TULZO, 97 ans et M. Gabriel MONTIGNE 93 ans, les doyens de la fête



À VOS AGENDAS

Repas et après-midis récréatifs pour les aînés à la salle des Fêtes

Réservez vos lundis pour des après-midis récréatifs à partir de 14h et vos jeudis de 12h à 17h pour un repas convivial suivi d'un après-midi ludique avec au programme : animations, jeux de cartes et prêts de livres gratuits. Ces journées de rencontres sont assurées par les intervenants et bénévoles du CCAS.

Informations pratiques :

Inscription au repas au 01.82.86.01.71 ou auprès de l'animatrice.

Prix du repas : 7,50 €

Prix du goûter : 1 €

Le transport est assuré sur demande auprès du CCAS.



L'atelier mémoire : entretenez et gardez votre souplesse cérébrale

Le CCAS vous attend dans une ambiance conviviale et détendue :

Les jeudis 14 et 28 mars

et les jeudis 4 et 18 avril de 9h45 à 12h

Informations pratiques

25 € pour 5 séances, 1^{ère} séance gratuite
Inscription au CCAS



CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et Francine Thomas de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Les rendez-vous et activités **des aînés**

REPAS DES AINES Le jeudi 13 juin 2019

Monsieur le Maire, Laurent Richard et les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont le plaisir de vous convier au repas annuel des aînés qui se tiendra cette année au golf de Feucherolles.

Ce déjeuner est proposé à tous les Maulois de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint(e).

N'hésitez pas si vous souhaitez fêter un évènement particulier (anniversaire, noces d'or, ...) ou si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, à nous le faire savoir.

Cette année vous pouvez bénéficier d'une initiation au golf. Les places étant limitées, seuls les 60 premiers inscrits pourront participer à cette initiation de 9h30 à 12h. (Déplacement au golf par vos propres moyens).

Pour les personnes ne venant qu'au repas le départ en bus est prévu à 11h45 de la salle des Fêtes.

Vous pouvez contacter Eloïse MARTIN, Directrice du CCAS, au 01.82.86.01.71

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER
AU CCAS 1, allée de Carnoustie
avant le 5 juin 2019
REPAS DES AÎNÉS du 13 juin

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

Initiation au golf : OUI
Chèque de 20€ par personne
(repas + initiation)

NON
Chèque de 10€ par personne
(repas uniquement)

Chèque à l'ordre du Trésor Public à remettre
avec le bulletin d'inscription.



**CONTACT
CCAS
01 82 86 01 71**

S'INFORMER



À VOS
AGENDAS

Samedi
16 mars

La municipalité
vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Questions, suggestions, remarques de toutes natures permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre ou de les prendre en compte en vue d'actions futures.

Cérémonie
Mercredi 8 mai

Commémoration de la Victoire de 1945. Rendez-vous place de la Mairie à 11h15 pour le défilé jusqu'au monument aux morts rue du Ponceau.

État Civil

Naissances :

Alaïs BIGONI, née le 17 décembre 2018

Arthur SOYEZ, né le 2 janvier 2019

Harry GEORGE, né le 24 janvier 2019

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Thomas BANCE et Dalila ABDELAZIZ, le 14 décembre

Elyes AIT SI SELMI et Nabila SOUIHLA, le 29 décembre

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Nicole GUILLEMÉ veuve RABIER, le 7 décembre 2018, âgée de 85 ans

Jérôme ROUCHON-MAZERAT, le 14 décembre 2018, âgé de 60 ans

Gisèle FOUASSIER épouse GOURVEST, le 24 décembre 2018, âgée de 95 ans

Julienne VIEILLARS veuve MATOLET, le 11 janvier 2019, âgée de 102 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

NOTRE DOYENNE

Notre doyenne, Madame Matolet s'en est allée discrètement ce 11 janvier. Elle aurait eu 103 ans le 23 avril prochain.

Authentique mauloise depuis plusieurs générations, elle n'a pas quitté la maison où elle était née, rue d'Orléans. Julienne Vieillars avait épousé Serge Matolet dont le grand-père Saint-Hilaire était charpentier installé rue du Ponceau. Est-ce parce qu'il avait vu son grand-père travailler le bois qu'il a réalisé avec tant de patience et de talent, et sous le regard admiratif de son épouse, la maquette du Maule médiéval qui se trouve au musée. Nous nous rappellerons la gentillesse, l'attention aux autres de Juju comme beaucoup l'appelaient familièrement.



VIE MUNICIPALE

Voeux du Maire

Laurent Richard, entouré du conseil municipal a adressé ses voeux chaleureux 2019 en présence du Sous-préfet de St-Germain-en-Laye Stéphane Grauvogel, du Président du Conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier, de notre Député Bruno Millienne, des maires et adjoints de notre intercommunalité et de notre canton d'Aubergenville Monfort. Le Maire a tenu à remercier une fois encore tous les présidents d'associations, les commerçants, les professions libérales, les enseignants, les chefs d'entreprises de Maule pour la dynamique participation à la vie de notre commune.



RETROSPECTIVES



Remise de la médaille de la Ville à Christopher Dupré médaillé au mondiaux de X Terra



Remise du chèque à l'association Nouvelle du Vivre Ensemble de Versailles

Grand Débat National

Le jeudi 31 janvier soixante deux personnes sont venues s'exprimer et débattre à la salle des Fêtes. Débat intéressant et de très bonne tenue dont la synthèse a été communiquée au conseil municipal du 18 février accompagnée d'une centaine des contributions écrites "Nos idées pour la France", recues depuis le 15 décembre.



Remise des médailles du travail

Monsieur le Maire a reçu onze Maulois pour leur remettre le diplôme et la médaille du travail en reconnaissance de leurs nombreuses années de travail ! Echange sympathique et convivial.



Prévenir et lutter contre les risques d'inondation



Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2016, entre 23h et 4h du matin, la Mauldre est sortie de son lit. Un souvenir resté gravé dans la mémoire de tous les Maulois, ainsi que des habitants des communes limitrophes. Au cours de cette nuit, le cœur de notre commune et nombre de Maulois ont vu leur habitat submergé par les eaux de la Mauldre. Beaucoup s'en souviennent, tout comme s'en souviennent nos voisins du bassin de la Mauldre. Cette crue soudaine de notre rivière, dite crue centennale, nous a tous surpris. Le 16 mai 1913, près de 100 ans avant l'inondation de 2016, Maule s'était déjà réveillée sous les eaux.

Mais si nous ne pouvons pas maîtriser les éléments naturels tels que la pluie, nous pouvons en tout cas essayer d'en limiter les effets, en observant, en analysant, en comprenant et en prévenant... Pourquoi ? Comment ? Et donc ? Trois questions auxquelles nous nous efforçons de répondre depuis plus de deux ans.

Retour sur les sources de cette catastrophe centennale

De fortes précipitations sur des sols gorgés d'eau ne peuvent s'infiltrer correctement et rapidement. On observe alors un effet de ruissellement qui entraîne une accélération du débit des sources, nombreuses sur notre territoire. Empêchés par des nappes phréatiques pleines, ou parfois par des sols trop secs et durs ou déjà gorgés, ces ruissellements n'ont d'autre choix que de venir grossir le lit de la Mauldre.

Parallèlement, en amont de Beynes, de nombreux rus et rivières se jettent dans la Mauldre. Ces cours d'eau eux-mêmes récupèrent les eaux d'une partie de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, de Versailles et de la zone Nord-Est de Rambouillet.

Certes des bassins de retenue sont prévus pour jouer un rôle de tampon lors d'évènements pluvieux rarissimes, mais les crues centennales restant très exceptionnelles, elles échappent à nombre de précautions prises.

De plus le développement de l'habitat et des infrastructures routières diminue et concentre les zones d'absorption naturelle de l'eau.

Enfin, le mode d'exploitation des sols influe aussi : les champs de maïs par exemple, contribuent à un écoulement plus rapide des eaux vers l'émissaire qu'une prairie.

Les actions engagées par la municipalité

Au lendemain de cet épisode de 2016, déclaré catastrophe naturelle par l'État, nous avons travaillé sur l'élaboration de deux documents majeurs : le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs).

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La réalisation du PCS permet de faire face à des situations diverses : catastrophes majeures atteignant fortement les populations (maisons détruites...), perturbation de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau potable ou en énergie par exemple), accidents (de la circulation impactant la vie de la commune...).

Son objectif est de se préparer préalablement en se formant, en définissant des modes d'organisation, des outils techniques, pour faire face à tous ces cas et éviter de basculer dans une crise majeure.

Chaque commune est un cas particulier de par sa taille, son environnement, ses risques et sa densité de population.

Plusieurs mois nous ont été nécessaires pour identifier dans un premier temps les risques qui pourraient concerner Maule et pour définir une organisation claire et efficace. Ainsi, aujourd'hui, un protocole défini et précis a été établi, ce qui nous permettra une grande réactivité ainsi qu'une efficacité optimale dans la gestion d'évènements majeurs qui pourraient survenir dans l'avenir.

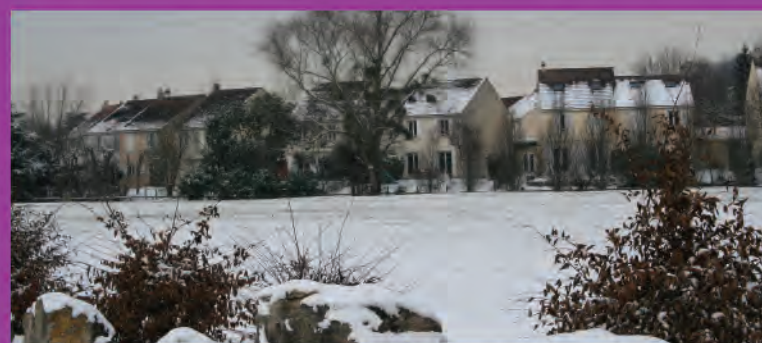
Le PCS se tient à la disposition de tous en mairie de Maule.

Le Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Ce document s'appuie sur le PCS et a pour vocation d'informer la population sur la conduite à tenir en cas d'alerte.

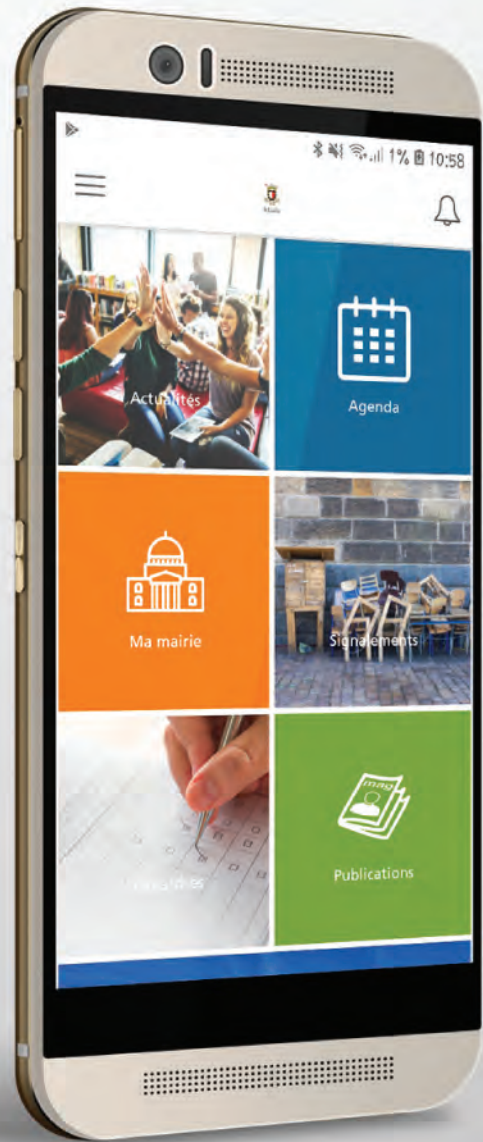
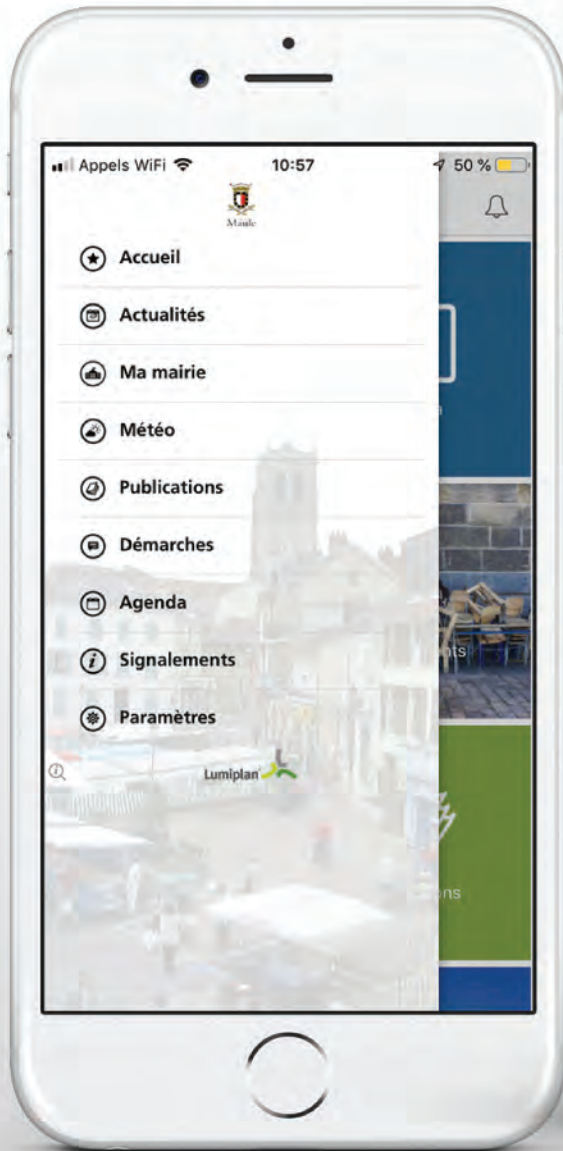
« Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ». Loi du 16 juillet 2013, art. L125-2 du Code de l'Environnement.

Ainsi, après la réalisation du PCS, nous avons élaboré le DICRIM, qui a été communiqué à chaque Maulois dans le Maule Contacts de janvier/février 2018.

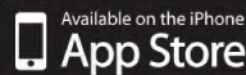




Ville de
Maule



TÉLÉCHARGEZ
**L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE**



Avoir l'information entre les mains

Parce qu'une bonne gestion des risques passe avant tout par une bonne diffusion de l'information, les élus se sont appliqués à chercher et à trouver la meilleure communication possible afin de prévenir au mieux la population mauloise en cas de crise majeure, mais également que les élus eux-mêmes soient prévenus par exemple, en cas d'inondation, par les communes situées en amont de Maule.

Il est certain que la communication ne peut en rien empêcher une catastrophe naturelle comme une tempête ou une inondation. Cependant, de bons outils permettent une bonne anticipation et offre des moyens de réactions performants. L'évolution de la communication numérique permet de vous prévenir de plus en plus vite, l'équipe municipale a donc décidé d'investir dans plusieurs outils digitaux : à vous de les prendre en main et de nous y retrouver.

Partager et relayer l'information : la puissance des réseaux sociaux

La page Facebook de Maule a été mise en place dès juin 2016 et est de plus en plus active depuis la rentrée de septembre dernier. Un risque de verglas, de neige inattendue, un risque de tempête ou de fortes pluies, un défaut dans la distribution d'énergie par exemple, et c'est une alerte via cette page de Maule, dans la mesure bien-sûr où l'information première est parvenue.

L'utilité des « partages » prend alors tout son sens...

" Maule en poche " : la proximité des smartphones

Depuis près d'un an, la municipalité travaille à l'élaboration d'une application pour smartphones et tablettes. Cette application, nous permettra de vous informer en temps réel de nos actualités mais surtout de lancer des alertes claires et rapides en cas de risques sur notre territoire.

Un simple téléchargement rapide et gratuit via les plateformes habituelles Google Play et App Store, de l'application nommée " Maule ", et vous serez averti via des notifications sur vos appareils, soit par les agents de la mairie, soit par les élus de permanences (pendant les jours et heures de fermeture de votre mairie).

Vous pouvez d'ors et déjà la télécharger grâce à ces deux QR Codes :

Téléchargez-la en un scan !

**Pour téléphones
Android**



**Pour téléphones
Apple**



**Ou recherchez Maule sur
Google Play ou App Store**



Projets d'aménagements sur la Mauldre

Depuis deux ans, la municipalité se mobilise pour rassembler autour d'une même table, l'ensemble des acteurs ayant un lien avec la Mauldre et ce, afin de mettre en œuvre un plan d'envergure sur l'ensemble du cours d'eau et de trouver des solutions hydrauliques et écologiques durables et efficaces, dont le financement ne se répercuterait pas sur les feuilles d'impôts.

Deux ans de concertation (avec le Préfet, la Direction Départementale des Territoires, les Intercommunalités Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines et Cœur d'Yvelines, le CO.BA.H.M.A et les associations de riverains de la Mauldre) ont été nécessaires pour réussir à trouver des terrains d'entente dans le but d'aboutir à des solutions pérennes. De ces séances de travail, de concertation et d'étude, en ont découlé deux premiers projets en cours de réalisation que nous vous présentons ici.

Mais le combat continue dans les mois qui viennent pour obtenir une vraie et durable solidarité financière et opérationnelle sur tout le bassin versant de la Mauldre. Nous restons très mobilisés sur le sujet. Ce n'est pas encore gagné mais c'est en bonne voie.

Les acteurs du projet

- le SMAMA (Syndicat Mixte d'Entretien et d'Aménagement du Bassin de la Mauldre Aval) , maître d'ouvrage de ce futur projet.
- le CO.BA.H.M.A.-EPTB Mauldre (Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents), assistant techniquement le SMAMA
- l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, finançant les études et travaux de restauration.

Respectant à la fois des enjeux écologiques, les travaux prévus dans cette étude, s'intégreront dans le paysage maulois et n'en réduiront pas les usages actuels, le chemin de promenade sur les bords de la Mauldre sera toujours accessible.

Et en détail...

Ce projet s'articule autour de quatre axes.

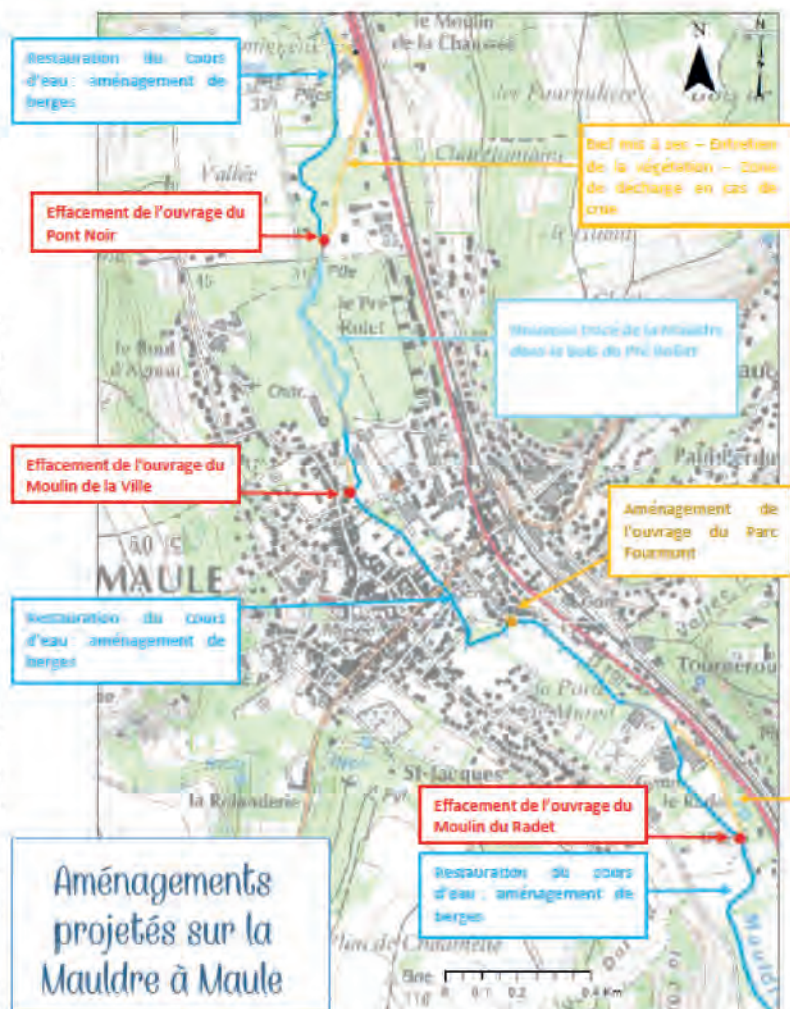
- **Démolition des seuils, appelés aussi barrage des trois moulins de la commune**, celui du Radet, de la Ville et de la Chaussée, autrement appelé seuil du Pont Noir. Il s'agit d'enlever la structure présente dans le lit de la rivière pouvant former un blocage lors de la montée des eaux avec les branchages ou déchets. En procédant à la suppression de cette partie de l'ouvrage, la circulation de l'eau s'en trouve fluidifiée.

- **Aménagement des berges en pente douce des parcelles en bordure de la rivière.** Une technicienne du COBAHMA, vient rendre visite aux Maulois habitant au bord de la Mauldre pour leur proposer des solutions d'aménagements. Les frais de travaux ne sont pas à la charge des résidents.

- **Création d'un nouveau tracé de la Mauldre dans le bois de la Mauldre.** Ces travaux ont pour objectif de créer une « zone tampon » dans cette partie boisée. L'étude prévoit que les arbres coupés lors des travaux soient replantés.

- **L'assèchement des bras artificiels de la Mauldre.** Les deux affluents secondaires au niveau du gymnase du Radet et à l'aval du Pré Rollet verront leurs lits asséchés en régime normal. Cependant, ils seront conservés en l'état, afin de devenir des zones de décharge en cas de crue.

Si le projet est validé, les travaux débuteront à la fin de l'été 2020, au moment où le niveau de l'eau est au plus bas.



Entretien des berges de la Mauldre

Un projet d'entretien des berges de l'ensemble de la Mauldre, de Montainville à Épône est en cours de programmation et de validation. Cela se traduira par un travail d'élagage, de débroussaillage et de fauchage sur certains tronçons de rives du cours d'eau afin d'éviter les chutes de débris végétaux pouvant empêcher la bonne circulation de l'eau.



Création de méandres dans les bois de la Mauldre

La sécurité : l'affaire de tous

Force est de constater que depuis quelques années, les risques de catastrophes naturelles sont plus grands de par leur fréquence ou leur intensité. Là où les crues centennales semblent revenir plus souvent, là où les tempêtes gagnent parfois en intensité, il nous faut nous adapter, tant au niveau de nos temps de réaction, que de nos moyens de gestion des crises ou encore de notre capacité de communication.

Les inondations de 2016 ont accéléré notre travail, ont modifié notre vision, ont ébranlé parfois nos certitudes ou ce que nous tenions pour acquis.

Tant dans le domaine de la prévention via le PCS, le DICRIM ou les projets d'études que dans celui de la communication, nous n'avons cessé de travailler ces deux dernières années, agents communaux, associations, syndicats, élus municipaux, afin de trouver des solutions, rapides et optimales dans la gestion des crises que notre commune pourrait un jour vivre ou revivre. Et le travail continu, jour après jour, ensemble, car la sécurité est l'affaire de tous, agents, élus, Maulois.

PRÉSERVER



DISTRIBUTION DES SACS DE DÉCHETS VERTS

Distribution tous les mercredis et les samedis du 13 mars inclus au 13 avril inclus de 9h à 11h30 et de 15h à 17h.

Adresse : 21, rue du Clos Noyon

Rappel : 2 paquets de 40 sacs par foyer pour l'année



Ramassage des déchets verts : les lundis du 1^{er} avril au 9 décembre



BRUITS de voisinage



Les travaux "momentanés" (rénovation, bricolage, jardinage ...) réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies ... ne peuvent être effectués que :

- LES JOURS OUVRABLES : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- LES SAMEDIS : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- LES DIMANCHES OU JOURS FÉRIÉS: de 10h à 12h

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.



Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral. D'avril à novembre un ramassage hebdomadaire des herbes et feuilles est assuré tous les lundis.

Il est également interdit, sous peine de poursuites (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) de brûler les ordures ménagères, plastiques ou pneus.

DÉCHÈTERIES

📍 Déchèteries ouvertes mardi :

LUNDI : FERMETURE
MARDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
MERCREDI - JEUDI : FERMETURE
VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
DIMANCHE : 9h - 13h

📍 Déchèteries ouvertes lundi :

LUNDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
MARDI : FERMETURE
MERCREDI - JEUDI : FERMETURE
VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h
DIMANCHE : 9h - 13h

DECHETERIE DE GARANCIERES - 78890 - 19 MIN
 29 bis rue de la Gare - Parking d'Intermarché



DECHETERIE DE MERE - 78490 - 21 MIN
 Chemin rural n°11 - Route de la Bardelle
 Derrière la Gare - Direction Vicq



Pour accéder aux déchèteries vous devez présenter un badge.

Celui-ci est délivré par le SIEED, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de badge sur le site Internet de la mairie ou du SIEED.

Le formulaire est également à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Il est à compléter et à renvoyer au SIEED par courrier ou par mail (adresse en bas de la demande) sans oublier de joindre les justificatifs demandés.

Ce badge vous permet de déposer 24m³ dans l'année en ne dépassant pas plus de 2 m³ par jour.

VELO

Les beaux jours approchent, et les sorties à vélo vont commencer, alors pourquoi ne pas profiter de l'aide de la commune pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ? C'est l'occasion d'investir dans un moyen de transport propre, qui permet une activité physique et donc améliore la santé...

La mairie offre une subvention de 150€ pour les 20 premiers foyers fiscaux qui achèteront un vélo avec Assistance Electrique avec les caractéristiques suivantes:

- batterie sans plomb
- VAE avec vitesse limitée à 25km/h
- pédalage obligatoire pour déclencher l'assistance électrique
- facture du vélo homologué VAE de moins d'un mois
- une seule subvention pour un adulte et un seul foyer fiscal.



Pour obtenir cette subvention:

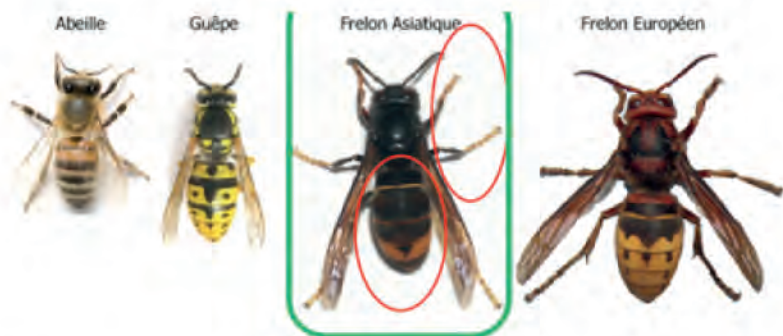
- rencontre sur rendez-vous avec l'adjoint au maire chargé de l'environnement (consignes de sécurité et engagement à ne pas revendre le vélo dans l'année et à l'utiliser à Maule).
- apporter un RIB, la facture du VAD, sa taxe d'habitation et sa carte d'électeur

INFORMATIONS

Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)

Pourquoi s'intéresser au frelon asiatique ?

Originaire d'Asie, cet hyménoptère est arrivé en France en 2004, et occupe aujourd'hui tout le territoire. En Île-de-France, 19 nids ont été déclarés en 2014, 50 en 2015, 500 en 2017 et plus de 2500 en 2018. À Maule, nous avons observé le premier nid en 2015 au parc Fourmont. Depuis, chaque année nous observons deux ou trois nids mais en 2018 nous avons observé 13 nids. Classé "danger sanitaire" pour les abeilles domestiques et classé "espèce exotique envahissante" préoccupante, cette espèce représente un réel danger pour la survie des ruchers mais aussi pour celle des autres pollinisateurs menaçant ainsi l'apiculture et la biodiversité.



Cet insecte mesure entre 3 et 3.5 cm et se reconnaît à sa couleur plus sombre que le frelon commun (cf photo). Pattes jaune et thorax noir.



Au printemps de mars à mi-juin, les reines cherchent un emplacement pour installer un nid primaire à proximité des habitations (rebords de toit, cabane, vérandas, préaux...). Ce nid de taille modeste passe souvent inaperçu. La reine y élève 30 à 40 ouvrières.

En été, la colonie part construire un nid secondaire de taille imposante à la cime d'un arbre ou d'une structure mais aussi à hauteur d'homme dans une haie ou un buisson et parfois au sol dans une souche ou un regard comme dans la rue des Alouettes. Malgré sa taille, dissimulé par le feuillage il n'est pas facile à repérer. Ce nid, en forme de goutte d'eau, peut contenir à l'automne jusqu'à **18** 2000 frelons, dont 500 fondatrices.

Des nids avec un effectif de 10 000 frelons ont été référencés sur le territoire national.

Au premier froid, les fondatrices quittent le nid et passent l'hiver en diapause dans un lieu abrité (fissure de mur, charpente, enfouissement dans le sol ...). Les ouvrières et la vieille reine meurent durant l'hiver. Le nid ne sera pas réinvesti et se désagrègera au fil du temps.



Les frelons asiatiques sont frugivores et insectivores. Ils se nourrissent de fruits pour les glucides et d'insectes pour les protéines. Ils s'attaquent à tous les insectes et notamment aux abeilles, celles-ci subissent les attaques des frelons dans les ruchers dès les premières lueurs du soleil jusqu'à la tombée de la nuit. En plus de celles qui se font dévorer, les attaques incessantes du frelon dans les ruchers stressent les abeilles qui vont jusqu'à ne plus sortir des ruches, créant un dysfonctionnement de la colonie. La reine va bien souvent diminuer sa ponte, voire la stopper. La consommation d'insectes est maximale d'août à octobre lors de l'élevage des futures fondatrices.



Lors de l'hivernage 2018, les apiculteurs ont pu observer dans de nombreuses ruches, des effectifs d'abeilles et quantité de couvain diminués de moitié. Une colonie peu peuplée aura des difficultés à maintenir une température suffisante pour lutter contre les températures hivernales et finira par mourir de froid. Pour les ruches qui auront passé l'hiver, nous ne savons pas à ce jour si les reines reprendront une ponte normale avec l'élévation des températures.

Chacun peut aider les pollinisateurs.

En perspective de l'arrivée du printemps, chacun peut contribuer, pour peu qu'on ait un peu de pelouse, à nourrir les insectes pollinisateurs. Tondre moins souvent tout ou partie de sa pelouse, c'est permettre aux trèfles, pissenlits... de pousser et d'être butinés. Mais on peut aussi semer des fleurs mellifères dans les jardins, jardinières, trottoirs fleuris...

Le frelon asiatique est maintenant installé, il sera très difficile de l'éradiquer, l'objectif est de baisser sa pression négative sur les abeilles et la biodiversité, tout en limitant les risques d'accidents avec la population.

La destruction des colonies reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de frelon asiatique. Celle-ci doit se faire le plus tôt possible, idéalement au stade nid primaire (mars à mi-juin) et jusque mi-novembre, après cette période cela ne sert à rien car les reproductrices ont quitté le nid et la colonie meurt durant l'hiver. Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Cette destruction doit être réalisée

par un professionnel formé et équipé et le nid retiré afin de ne pas polluer l'environnement.

Le piégeage est déconseillé car non sélectif et inefficace. La lutte contre le frelon asiatique doit être raisonnée au risque de nuire à notre faune locale.

À ce jour la lutte est recommandée au niveau préfectoral mais n'est pas obligatoire. Néanmoins, une fois l'identification faite, en raison de l'impact très négatif de cet insecte, **nous vous invitons à faire détruire ce nid par un professionnel agréé et recommandé par la F.R.O.S.A.I.F et la F.R.E.D.O.N.**

Dès le mois de mars, soyez vigilants et surveillez l'installation des nids primaires. N'hésitez pas à contacter nos agents des espaces verts si vous en voyez sur l'espace public.*

Cet insecte peut être agressif pour l'homme sauf si une personne approche trop près du nid (vibrations, destruction du nid) alors la réaction est immédiate, très agressive et collective.

La réaction toxique est identique à celle provoquée par le frelon commun. Évidemment en zone urbanisée, le risque de confrontation avec la population est plus élevé.

Sources

Fédération Régionale des Organisations Sanitaires Apicoles d'Île de France (FROSAIF)

Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON)

* 01.30.90.49.00 ou contact.mairie@maule.fr

Une ville propre, c'est l'affaire de tous

Chaque jour la collectivité œuvre au nettoyage de la ville et pourtant elle est soumise à un paradoxe : une exigence accrue de propreté et de plus en plus d'incivilités.

Pour offrir un cadre de vie de qualité, la municipalité organise un nettoyage régulier des rues et appelle à la compréhension et à la participation de tous. Chacun doit œuvrer à la propreté de la ville en ayant un comportement civique, en balayant devant chez lui, en ne jetant pas ses déchets sur la voie publique. C'est ainsi que nous pourrions arriver à un résultat optimal.

Peut-être trouvez-vous que certaines rues près de chez vous ne sont pas aussi propres, et balayées que vous le souhaiteriez ? Vous doutez sur le passage des agents de propreté ?

Et pourtant, chaque mois une balayeuse nettoie les caniveaux.

Tous les lundis, du mois d'avril au mois de décembre, les déchets verts sont collectés.

Deux fois par semaine les ordures ménagères sont collectées.

Les déchets recyclables sont collectés chaque semaine.

Les encombrants sont collectés en juin et en décembre.

Tous les samedis, la place du marché est

nettoyée.

Après chaque événement, marché de Noël, brocante... l'espace public est nettoyé.

Les trottoirs sont désherbés trois fois par an, le contrat liant L'ESAT de la Mauldre à la commune a été étendu sur l'ensemble de la commune.

La propreté de la ville nous concerne tous



Du lundi au vendredi deux agents nettoient l'espace public :

- Autant de fois que nécessaire, ils vident les 77 corbeilles à papiers. **13 nouvelles corbeilles sont en cours d'installation.**

- Deux fois par semaine, ils nettoient les sept points d'apports volontaires.

- Ils approvisionnent les dix distributeurs de sacs pour déjection canine.

INFORMATIONS

- Les étrons canins sont ramassés autant que possible.

- Le centre-ville, secteur le plus fréquenté et le plus sale, est nettoyé chaque jour.

- Dans les quartiers, heureusement beaucoup plus respectés, les agents interviennent selon les indications du responsable établies en fonction des signalements et des observations.

Par ailleurs, sur toute la commune, les dépôts sauvages sont ramassés au plus vite après leur signalement. Les déchets récoltés sont triés et évacués vers les centres de traitement appropriés.

Enfin, les agents chargés de l'entretien des espaces verts ramassent les déchets trouvés sur les espaces entretenus.

Conseils pour garder sa ville propre

• Je ne jette pas mon mégot, ni mon chewing-gum sur la voie publique !

• Je ne jette pas mes déchets par la vitre de mon véhicule !

• Je ramasse les déjections de mon chien!

• Dans la rue, je dépose mes petits déchets dans les corbeilles mais pas mes déchets ménagers, ni d'objet volumineux !

• Je dépose mes déchets dans une poubelle fournie par le SIEED et non à même le sol !

• Je sors mes poubelles le bon jour, à la bonne heure et je les rentre après la collecte !

• Je dépose mes encombrants ménagers aux dates prévues !

• J'emporte en déchetterie gravats, peinture, produits divers, huile..... !

• Je dépose mes déchets verts, à la bonne heure, dans la limite de 1 m³, pendant la bonne période !

• Je n'utilise pas les jardins communaux comme des toilettes publiques.

• J'utilise à bon escient les points d'apports volontaires, je mets les

déchets triés dans les colonnes, je ne dépose rien à côté !

• Quand je me gare, je laisse de la place entre la voiture et le trottoir pour un meilleur nettoyage des abords et je respecte les jours de passage de la balayeuse !

• Je nettoie mon trottoir au droit de ma façade !

La propreté de la ville nous concerne tous.

Le maintien de la propreté est l'affaire de chacun mais il ne peut être efficace sans la contribution de tous.

Une ville propre et agréable à vivre est le souhait de chacun.

Jean-Christophe SEGUIER

*Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement,
à la santé et au handicap*



LE REVEIL DE LA PYRALE DU BUIS



L'an passé, la pyrale du buis a fait de nombreux ravages sur les buis maulois. Avec les premières chaleurs du mois de mars, après avoir passé l'hiver dans leurs cocons, les jeunes chenilles s'activent et commencent à dévorer le dessus des feuilles en 48h.

Observez bien vos buis !

Si vous remarquez des jeunes chenilles, il est alors temps de traiter car une intervention précoce sur la première génération permet une bonne maîtrise des générations suivantes et parfois évite les traitements ultérieurs.

Quels sont les moyens de lutte ?

La lutte la plus efficace contre les chenilles consiste à appliquer par pulvérisation sur le feuillage une préparation à base de **Bacillus thuringiensis kurstaki**.

Pour ceux qui ne souhaitent pas traiter vous pouvez ramasser sans risque les chenilles à la main ou « nettoyer » vos buis avec un jet d'eau sous pression.

Vous pouvez aussi piéger les papillons adultes avec des pièges à phéromones. Le vol de la première génération a lieu fin mai-début juin. Ce piégeage permet de limiter la reproduction mais surtout de programmer un éventuel traitement environ dix jours après le dernier vol.

Toutes les mésanges consomment la pyrale du buis. La pose de nichoirs facilite la nidification des mésanges sur les sites infestés.

Ne pas mettre vos buis infectés au compost, le mieux est de les mettre avec les déchets ménagers.

Conclusion

Il est important d'agir contre la pyrale du buis, afin de contrarier son expansion, mais de manière respectueuse de l'environnement. En favorisant la biodiversité dans votre jardin, vous favorisez l'émergence de prédateurs naturels de la pyrale.

Didier LEFEVRE
Responsable des Espaces Verts

Pourquoi l'élagage sévère des arbres est une pratique à bannir ?

L'élagage sévère consiste à couper des branches de gros diamètre, ou à amputer le tronc, sans respecter la biologie de l'arbre.

Les plaies ne peuvent pas se recouvrir et le bois mis à nu se dégrade progressivement.



Des champignons diminuant la solidité du bois apparaissent.



La perte d'esthétique, la faible santé de l'arbre ainsi que l'augmentation de sa dangerosité aboutissent souvent à des surcoûts d'entretien et à un abattage prématuré.



Pour en savoir plus vous pouvez contacter :

- le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), 01 64 03 30 62, caue77@wanadoo.fr
- la Société Française d'Arboriculture (SFA) 04 75 90 81 49, arbre@wanadoo.fr, www.siaq.org/sfa.html
- le Cercle de qualité de l'arboriculture ornementale, SEQUOIA 01 69 45 28 00, info@sequoia-online.com, www.sequoia-online.com



CAUE 77



association française d'arboriculture



SEQUOIA



L'élagage drastique défigure l'arbre et l'affaiblit dangereusement !



Travaux gaz chemin de la Cressonnière

Ce réseau datant d'une cinquantaine d'années, il a été décidé de son renouvellement par des canalisations neuves en polyéthylène tant pour des raisons de sécurité que pour permettre les nouveaux besoins en énergie.



Cette campagne de travaux a été annoncée sur le site de la mairie le 27 décembre, puis le 30 sur la page Facebook de la mairie.

L'entreprise LOCATRA a informé l'ensemble des riverains début janvier 2019 en distribuant un flyer comportant les informations et les coordonnées des intervenants à contacter en cas de problème.

Il est vrai que l'exiguïté de ce chemin n'a guère facilité les choses ainsi que les périodes de gel, neige et pluie et l'embourbement d'un camion transformant le bas-côté SNCF en borbier.

Nous en avons été informés en mairie et sommes intervenus auprès de GRDF qui est le maître d'œuvre des travaux et de l'entreprise LOCATRA.

Suite à notre intervention, un décapage du bas-côté sur 10 à 15 cm de profondeur a été réalisé et complété par une mise en place de ballast compacté. Une balayeuse est ensuite intervenue.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et avons donné les consignes nécessaires afin d'améliorer cette situation.

Les travaux devant être terminés début mars il est entendu que les bas-côtés seront remis en état et les enrobés repris au droit des tranchées.



GRDF Choisir le gaz, c'est passer choisir l'avenir.

INFORMATION TRAVAUX GAZ

Pour développer le réseau de distribution de Gaz Naturel, nous intervenons dans votre quartier.

Travaux GRDF de remplacement du réseau gaz
travaux du 7 janvier au 8 mars 2019
de 8 heures à 18 heures

Chemin de la Cressonnière,
Commune de Maulé

Ce chantier passera à l'arrière de vos propriétés par les zones de circulation existantes. Pendant les travaux, l'accès des riverains sera assuré et permanent. Suite à l'accord de la mairie et des services de l'Etat, le réajustement pourra être provisoirement interdit dans certaines zones de chantier, ce qui fera l'objet d'une information spécifique par panneaux.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que nos équipes se mobiliseront pour réduire au maximum la gêne occasionnée et le temps de coupure du gaz nécessaire à la modernisation du réseau. La commune s'engage à vous informer par affichage dans les zones concernées au moins 5 jours avant l'intervention.

Le service en service sera rétabli jusqu'à 21 heures par un technicien et nous vous remercions de votre présence ou celle de vos voisins.

Philippe CHOLET
Adjoint au Maire,
délégué aux travaux,
et à la sécurité
des bâtiments publics



POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Aide médico-psychologique
- ▶ Cuisinier
- ▶ Électricien basse tension
N2 (BO/B1V+BR)
- ▶ Arboriculteurs, jardinier espaces
verts
- ▶ Ouvrier agricole
- ▶ Agents d'entretien polyvalents
- ▶ Opérateur/Employé polyvalent
tyrolienne
- ▶ Conseiller commercial BtoC
- ▶ Esthéticienne confirmée
- ▶ Sapeur-pompier
- ▶ Caissier/Vendeur (jobs d'été)
- ▶ Gestionnaire de rayon bricolage
- ▶ Conducteur de bus
- ▶ Aide-ménagère

JOBWIN, le salon de toutes les compétences

CDD, CDI, stages, alternances, formations,
jobs d'été

MERCREDI 20 MARS

Salle des Fêtes de 13h30 à 18h30

Vous êtes à la recherche de compétences ?

Nous vous aidons à définir le poste et vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou chercher à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les entreprises, les collectivités, les particuliers recherchant vos compétences.

Vous avez besoin d'un accompagnement ?

Nous vous mettons en relation avec un coach ou vous orientons vers l'organisme approprié.

Vous devez remplir des documents administratifs ?

Nous vous aidons à les renseigner ou mettons un ordinateur à votre disposition.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formation, contrat en alternance, stage, emploi.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

**Si vous êtes intéressé par une formation
en bureautique,
contactez-nous au 01 30 90 86 25**



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous l'après-midi
- permanence les lundis, mercredis et vendredis
matins à Maule, place de la Mairie.



**Chez Distrikt :
en direct
du producteur
au consommateur**

Et c'est là tout le concept ! Clotilde et Alexandre ouvriront début avril le premier Brew Pub des Yvelines, au 47 boulevard Paul Barré à Maule !

C'est dans cet ancien garage automobile, au milieu d'un bel espace, où les poutres métalliques d'origine sont conservées dans un décor bois unique « made in Maule » que vous pourrez à la fois déguster des hamburgers et leurs bières brassées dans cette même salle ! Car attention, chez Distrikt, on ne lésine pas sur la qualité puisque les plats qui sortiront de la cuisine ouverte contiendront des matières premières reçues directement des producteurs (pain, viande...). Le tout pour un budget raisonnable, comptez 12€ pour le burger/frites et moins de 10€ pour le plat du jour.

Un lieu où l'on peut manger rapidement des produits de qualité.

Leurs bières « Distrikt » et « Mademoiselle Versailles » et tous les incontournables pour un apéritif réussi seront à votre disposition à la boutique.

Amateurs, ou simples curieux, cette dernière est déjà ouverte.

En deux mots ? Convivial ET chaleureux !

L'aventure commence à Maule puis Alexandre et Clotilde décident de partir s'expatrier à la ferme de Thivernal-Grignon. Mais le mal du pays ou plus sérieusement le succès de leur bière artisanale les ramène, cinq ans plus tard, dans notre commune, avec un projet bien plus grand qu'une simple brasserie.

« Lorsque nous avons eu le coup de cœur pour cet espace, nos amis nous ont fortement recommandé d'y installer une salle de restauration. On est très enthousiastes de proposer un lieu convivial où l'on peut bien manger rapidement, pour un budget raisonnable. Face à l'accueil très positif, l'engouement de nos amis, et les demandes de privatisation de notre lieu alors qu'il était encore en travaux, nous avons lancé le concept.

Rendez-vous début avril, la boutique et le restaurant seront ouverts du mercredi au samedi. Nous gardons pour l'instant le lundi et le mardi pour brasser nos bières. »

Plus d'informations sur leur site : www.distriktbeer.com



Et nos Cadeaux.

Catherine Heneault tire sa révérence



Le commerce, c'est une histoire de famille. C'est à l'âge de 17 ans que Catherine Heneault commence son métier de commerçante, suivant les pas de ses parents, commerçants eux aussi depuis toujours à Maule. Son père était connu sous l'enseigne la "Quincaillerie Croiset-Cagnat" et sa mère tenait "Au paradis des jouets" 9 bis rue Parisis.

Le relationnel, elle l'avait dans le sang. En plus de son activité professionnelle, elle s'investira dans plusieurs associations telles que celles des parents d'élèves ou l'amicale des commerçants, dont elle sera présidente de 2007 à 2015.

Durant ces années, elle mobilisera ses équipes de bénévoles pour animer le centre ville de Maule grâce à de nombreux événements. Ceux qui resteront gravés dans ses souvenirs sont le petit train qui sillonnait la ville de long en large lors des marchés de la Saint Nicolas et le clip « le happy des commerçants de Maule en 2014 ». Pour les plus curieux, le court-métrage est toujours visible sur la plateforme YouTube.

Elle tiendra pendant 14 ans un commerce de cadeaux sur la place du Général de Gaulle baptisé « Et nos cadeaux », petit jeu de mot avec son nom de famille. Le 14 février elle tire sa révérence pour s'occuper avec joie de ses petits-enfants.

« Je ne sais pas si c'est le commerce qui a changé ou bien moi, mais il était temps de passer à une autre vie. En fermant ma boutique et ma vitrine haute en couleurs, je laisse derrière moi des clientes et clients qui me regretteront. »

Mais que personne ne s'insurge, Catherine reste une Mauloise avant tout, on la croisera avec plaisir dans les rues de notre commune et ses alentours.



Propre chez soi tout en respectant l'environnement

C'est l'objectif que s'est fixé Fatima Pion en lançant son activité auto-entrepreneuriale : « Make it clean », spécialisée dans le nettoyage écologique.

« Au début, c'était une décision prise pour ma famille. Je me suis rendu compte que nous développons des allergies cutanées. Il était alors temps de dire stop à tous ces produits très chimiques. » Et si ce point de vue pouvait être partagé ?

« Je me suis lancée dans le service à la personne. Tous mes produits de nettoyage sont fabriqués par moi-même, à base de vinaigre blanc, de bicarbonate de soude, de savon noir et d'huiles essentielles. C'est aussi efficace et rapide qu'avec des produits de grandes surfaces mais beaucoup plus économique et respectueux de l'environnement, puisque cette méthode limite les déchets. Avant tout accord, je demande toujours à mes clients s'ils acceptent l'utilisation de mes produits. Ils ont toujours acceptés et sont même agréablement surpris. »

Fatima ne s'arrête pas là, « je vais partir en formation auprès de la Chambre du Commerce et des Métiers pour me professionnaliser davantage dans la gestion d'une entreprise et pour développer mon activité. Je souhaite ouvrir une association et ainsi embaucher des jeunes ou des personnes en réinsertion pour les accompagner dans leur retour sur le marché du travail. »

Elle continuera de travailler en parallèle de sa formation et se rend disponible les lundis et du mercredi au vendredi de 8h à 19h ainsi que le samedi matin de 9h à 13h.

Contact : makeitclean78@gmail.com - 06 02 14 03 92



ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT



Musée Victor Aubert



EXPOSITION

L'exposition est prolongée jusqu'au 31 mars. Vous pourrez ainsi voir ou revoir des objets, des documents sortis des réserves à cette occasion.

L'exposition vous fait découvrir Victor Aubert, un Maulois au destin peu ordinaire.

Autodidacte, il a choisi le métier de carrier préférant des chantiers où le sol pouvait donner de bons résultats. La découverte de cette canine d'hippopotame en est la preuve.

Il fut aussi Poilu pendant la Grande Guerre. Il en témoigna en réalisant des aquarelles dont beaucoup sont exposées.



MUSÉE Victor AUBERT

78580 MAULE

Préhistoire, Histoire, Arts et Traditions populaires



EXPOSITION

Victor AUBERT
Fondateur du musée

Le musée a 80 ans



L'ARCHÉOLOGUE LE POILU

Photos Documents
Aquarelles



Derniers jours

Jusqu'au 31 mars 2019

14h 17h mercredi,

1^{er} samedi et dimanche

et sur rendez-vous



ENTRÉE LIBRE

ESPACE CULTUREL Marcel TRÉBOIT

24 rue Quincampoix 78580 MAULE

Secrets d'objet :

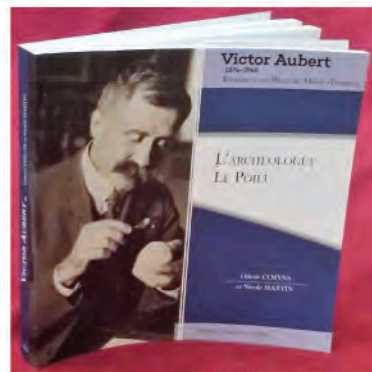
Canine d'hippopotame.



Canine d'hippopotame découverte par Victor Aubert dans la carrière du Radet à Maule en 1925.

Cette canine provient des niveaux contemporains des climats les plus chauds du quaternaire. Elle est le seul spécimen trouvé dans les Yvelines.

Le livre « Victor Aubert, l'archéologue, le Poilu » sera dédié par leurs auteurs Odette COSYNS et Nicole MARTIN le 23 mars à midi au restaurant Le Cardinal, 22 rue Quincampoix.



Le musée est ouvert de 14h à 17h, (horaires d'hiver) chaque mercredi, les premiers samedis et dimanches du mois. A partir d'avril, horaires d'été de 15h à 18h.

L'entrée est gratuite

Plus d'infos sur www.museeaubertmaule.free.fr

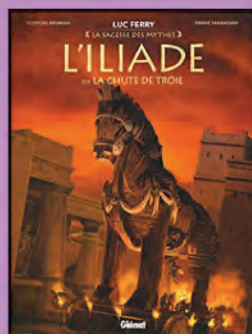
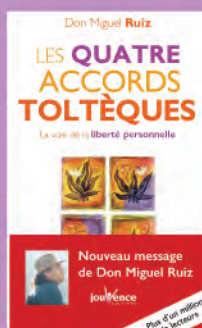


visitez le site du Musée

CULTURE



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Pour les beaux jours des ateliers d'écriture et d'émotions sont prévus à la bibliothèque et sur inscription. Pour plus d'infos, contactez Céline RALLON au 01.30.90.80.51 ou renseignements sur place aux heures d'ouverture.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



TABLE DÉCENNALE

Des Actes de Mariage, Naissance et Décès de la Commune

d
de
an

À la recherche de ses ancêtres Registres paroissiaux et Etat civil

La généalogie n'a jamais connu un tel engouement. Naguère partir à la recherche de ses ancêtres nécessitait parfois de véritables voyages, des courriers nombreux.

Aujourd'hui, la tâche est plus aisée puisqu'il suffit souvent de s'installer devant son écran. Toutefois, patience et méthode conditionnent la réussite, la chance aussi.

Chacun sait que c'est auprès des mairies que sont déclarés et enregistrés naissances, mariages et décès. Il n'en fut pas toujours ainsi. Avant la Révolution, c'était les curés des paroisses qui tenaient les registres dits paroissiaux.

C'est ainsi que pour Maule, on trouve les registres de la paroisse Saint-Nicolas et ceux de la paroisse Saint-Vincent, église disparue en 1820.

Or la loi du 20 septembre 1792 fait obligation de déposer ces registres à la commune dont dépendent les paroisses. C'est ainsi que le 8 janvier 1793, l'an deuxième de la République, selon le nouveau calendrier alors en vigueur, le maire et les officiers municipaux reconnaissant avoir reçu « du citoyen Thomas O'Toole, curé de la paroisse Saint-Vincent, la quantité de 229 registres annuels tant anciens que nouveaux qu'il avait en sa possession ». Aujourd'hui, ces registres sont conservés aux Archives départementales des Yvelines.

La lecture des registres paroissiaux nous apporte de précieux renseignements. En effet, les curés, selon les ordonnances royales de François 1^{er} et Henri III, non seulement enregistraient baptêmes, mariages et inhumations mais ils transcrivaient aussi les noms et les professions des

parents, des parrains, des marraines et même des membres de la famille assistant aux cérémonies.

On s'aperçoit que le décès de très jeunes enfants était fréquent. Nous constatons aussi que les enfants étaient baptisés dès le lendemain de leur naissance, parfois le jour même. A la paroisse Saint-Nicolas une enfant « a été ondoyée à la messe à cause du péril de mort » lit-on. Effectivement, on l'enterre le lendemain. Dans la marge ne figure même pas un prénom, seulement « fille anonyme de Frichot ». Tous les enfants sont inhumés le lendemain de leur décès et souvent, lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants, le jour même. Le père n'assiste pas à l'enterrement, seule la mère est présente, sauf dans le cas d'enfant de quelques jours ou des enfants en nourrice venus souvent de Versailles !

Pour les deux paroisses, en 1789, sur 37 décès, on compte celui de 26 enfants de moins de 6 ans. Quinze d'entre eux meurent l'été, victimes sans doute d'épidémies qui sévissent en cette saison, peut-être dues à la mauvaise qualité de l'eau des puits. Les inhumations n'avaient pas toujours lieu dans les cimetières. On enterrait aussi « dans le portail de Saint-Vincent » ou sous le porche de Saint-Nicolas puisqu'il existait encore un porche.

Et les mariages ? Aucun n'est célébré pendant l'Avent, les quatre semaines avant Noël, ni pendant le Carême, les quarante jours avant Pâques, deux périodes de pénitence pour l'Eglise.

Puisque nous nous sommes arrêtés sur cette année 1789, jetons un coup d'œil sur les professions mentionnées dans les deux registres paroissiaux.

On compte « 228 feux » comme on disait alors, soit environ 1200 habitants, bien davantage que dans les villages environnants.

On trouve de nombreux journaliers. Ce sont des paysans sans terre qui travaillent à la journée, fréquence variant selon les saisons. On trouve aussi des laboureurs : ils évoquent le nom d'une ancienne auberge. Eux ce sont des paysans propriétaires assez aisés. Ils possèdent souvent charrue et animaux de trait.

On rencontre aussi des vigneron, oui on cultivait la vigne sur les coteaux, des gardes-moulins, des marchands de vaches, de chevaux. Alors ne vous étonnez pas de trouver des métiers et services qui accompagnent ces activités du monde agricole. Et voilà charretier, maréchal-ferrant, charron. Puis encore drapier, sabotier, boucher, culottier, celui qui fabriquait de culottes en peau dont le cuir avait été tanné par le chamoisier à l'un des moulins le long de la Mauldre. Regardons-y de plus près. Nous allons trouver des noms de famille dont les descendants sont toujours à Maule. A la paroisse Saint-Nicolas, on baptise Jacques Sanselme dont le père est charpentier, aussi Catherine Marie Floquet, tandis qu'à la paroisse Saint-Vincent on enterre Marie Jeanne Frichot, l'épouse de J. Croiset vigneron à Cul Froid.

Ainsi donc la simple lecture de quelques pages des registres paroissiaux fait revivre tout ce monde que l'on imagine se côtoyant dans les rues étroites du bourg de Maule. Richesse de nos archives !

Odette COSYNS
Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine



Printemps 2019



VACANCES : Du 23 AVRIL au 3 MAI 2019

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 11 MARS AU 7 AVRIL 2019

CCGM : DU 25 MARS AU 7 AVRIL 2019

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

**Remplir la fiche sanitaire Lilas 2018-19 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates
que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour
de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en
compte, ou bien via le Portail Famille.**

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE
Annulation sans facturation jusqu'au 7 Avril maximum**

**Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès
de la direction: du Centre de Loisirs de Maule.**

Calendrier des inscriptions 2018/2019

Centre de Loisirs de Maule

54 chemin de la Cressonnière
78580 Maule

Tél : 01 30 90 80 79
centre-loisirs@maule.fr

Permanences administratives :

HORS VACANCES :
Lundis et Mardis 9h à 19h,
mercredis 17h-19h

VACANCES SCOLAIRES :
Tous les jours 17h-19h

Vacances de Printemps

22 avril au 3 mai

Maulois : du 11 mars au 8 av.
CCGM : du 25 mars au 8 av.

Vacances d'Eté

8 juillet au 30 août

Maulois : du 6 mai au 16 juin
CCGM : du 20 mai au 16 juin



Mercredis 2019/2020

Maulois et CCGM
17 juin au 14 juillet

Le Lions Club de Maule - Epône
Vallée de la Mauldre



8^{ème} Salon des Vins et des Saveurs

Salle des fêtes Place Henri Dunant - 78580 MAULE

Les 30 et 31 mars 2019
à partir de 10h00

ENTRÉE GRATUITE



Le Lions Club de Maule Epône Vallée de la Mauldre à le plaisir de vous inviter à son prochain

SALON DES VINS ET DES SAVEURS

Manifestation organisée au profit de nos Oeuvres Sociales.

Vous pourrez rencontrer une quarantaine d'exposants venant de toute la France pour vous faire déguster leurs produits du terroir et leur savoir-faire.

Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Languedoc Roussillon, Val de Loire, Vallée du Rhône, Provence, liqueur, cidre.

Côté saveurs : charcuterie corse, espagnole, foie gras, chocolatier, thé, confitures, produits siciliens, épicerie fine « La Table », les huîtres de Normandie, grands crus en Cotentin, bœufs de légumes et fruits (100% France) artisan du Cantal, terrines artisanales etc ... Les produits de Madagascar, les escargots de Monsieur Devaux.

Une tombola sur les deux jours, avec des tirages toutes les heures. Une cave à vin à gagner chaque jour ainsi que de nombreux lots.

Venez nombreux et parlez-en à vos amis

Contact : 06 85 06 83 32

Soirée danses écossaises

Samedi 16 mars 2019

à la salle polyvalente d'Aulnay-sur-Mauldre à 20h30

Organisée par le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre

Avec les danseuses en costumes des Highlands "The Heather Group" de Bézu St-Eloi.

BAR Apportez un dessert à partager...
Vous pourrez acheter au bar : vin, cidre, champagne...
Vente de confitures McKays, haggis...



Entrée (3€ minimum) reversée au profit de l'association " Vaincre la mucoviscidose "
Inscription obligatoire avant le 14 mars auprès de Michel Contet : 06 10 10 66 90 ou
michel.contet@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE



Un Démocrate

de Julie Timmerman



Vendredis 8 et 15 mars 2019 à 21h
Samedis 9 et 16 mars 2019 à 21h
Dimanches 10 et 17 mars 2019 à 16h
Tarifs : 10€ / 6€

THÉÂTRE À MAULE

Salle des Fêtes Du 8 au 17 Mars 2019
Résa. www.lesmascarilles.fr ou 06.63.18.97.23

PARTAGER

Association des Anciens Elèves
des Ecoles Publiques de Maule

Adhérents et amis
vous êtes tous invités
au **BANQUET ANNUEL**

le samedi 6 avril 2019

à 12h précises

au restaurant **Le Cardinal**
Rue Quincampoix à Maule

Participation : Adhérent : 40€ - Non adhérent : 45€
Réservation à adresser avant 28 mars 2019
à Michel ALEXANDRE, 5, rue du Buat à Maule



ECOLE DE MUSIQUE DE MAULE

5 / 6 / 7 AVRIL 2019

4^{ème}
Week end
Musical de
Printemps



VENDREDI 5 AVRIL 20H
Concert des élèves classe
de chant

SAMEDI 6 AVRIL 20H
CONCERT DES
PROFESSEURS

DIMANCHE 7 avril 18h
Concert des élèves classes
de piano

EGLISE SAINT NICOLAS
ENTREE LIBRE



SOIREE DANSANTE

29^{ème} Gala du CMDAS
Samedi 23 Mars 2019
de 20h30 à 2h

Animée par l'Orchestre de
Johan Morgan Orchestra

Séverine et Rabih



SHOW
de
DANSE
SPORTIVE



Jessica et Roman

Salle des Fêtes de Maule

Entrée sur réservation : 23 €

Contact : jacques.corbeau@wanadoo.fr
01 30 90 76 81 - 06 44 71 38 45

VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

**LOTO
06 AVRIL
20H**

ORGANISÉ PAR LE JUDO CLUB MAULOIS

**SALLE DES FETES
DE MAULE**

LES LOTS :

TV164CM/TROTINETTE ELECTRIQUE /TV 80CM/ FRIGO/MACHINE À
LAVER /BARBECUE ET DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Ouverture des portes 19H00
restauration & buvette sur place
parking gratuit



**E
X
P
O
S
I
T
I
O
N**



**PHOTO-VIDEO
CLUB-MAULE**

Le Mouvement



Espace Marcel Tréboit
24 rue Quincampoix

6 AVRIL au 14 AVRIL

Entrée libre - Horaire: 10 H à 12 h 30 / 14 H 30 à 18 H
Le Mercredi, Samedi et Dimanche
<http://www.photo-video-club-maulois.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION MUSICALE MAULOISE

**J
A
P
E
R
O**

**With
S'MAULE BAND**
Direction Pascal TROGOFF

**VENDREDI 19 AVRIL
19H30**

SALLE DES FETES DE MAULE

Tarif unique : 5€ avec une consommation

Réservation :

- Mairie de Maule - 01 30 90 49 00
- resasmauleband@gmail.com
- www.leetchi.com/c/jazz-apero-19-avril-2109-smauleband



PORTES OUVERTES

Fitness

Gymnase Saint-Vincent

Venez participer à nos cours

Lundi 29 avril

19h-20h ou 20h-21h

Body-Fight/CAF (cuisses, abdos, fessiers)

Mardi 30 avril,

19h-20h

Zumba

Jeudi 2 mai

19h-20h Pilates

20h-21h Cross-Training

Choisissez votre ou vos créneaux, réservez par mail

fitness.mauloise@hotmail.fr,

ou directement sur notre site

www.usfitnessmauloise.weebly.com



La musique enchante les belles histoires II

C'est bien elle qui ponctuera les récits du

mercredi 3 avril

de 10h15 à 11h15
Au Centre de Loisirs,
54 chemin de la Cressonnière,
pour tous les enfants de 3 à 6 ans
(inscrits ou non au centre)

de 14h45 à 15h45
salle d'exposition du Prieuré,
24 rue Quincampoix
pour tous les enfants de 6 à 10 ans

Frissons, émotions et rires
seront au rendez-vous...
Nous serons heureux de les partager avec vous!

(A noter : les horaires ont été aménagés afin d'être
au plus proche des attentes des parents
et des responsables du Centre de Loisirs)

Pour tout renseignement, contacter le 01 30 90 93 04



LEGENDARY
COMPAGNIE

D-one

Hip-Hop / Commercial

De 12H00 à 14H00
Et/ou
De 14H00 à 16H00

10 euros la séance
COURS D'ESSAI
GRATUIT

Street Dance

ENFANTS-ADOS
Tous niveaux



LEGENDARY COMPAGNIE : Une nouvelle activité !

Depuis deux ans, l'association Legendary & Compagnie a conquis de nombreux enfants et parents maulois de part l'originalité, de leurs deux spectacles : La Découverte (2017) et Vortex (2018). Les deux membres fondateurs Clément Picque (dit D-One) et Sam Megnassan (dit Stormms) avait décidé de ne pas reprendre leur activité annuelle cette année.

Cependant après six mois de formation artistique, D-One souhaite proposer des cours de danse Hip Hop Commercial et Street Dance ouvert à tous, enfants et adolescents de tout âge.

Les cours se dérouleront à partir du 17 mars 2019 les dimanches après-midis de 12h à 14h et/ou de 14h à 16h au gymnase Saint-Vincent et permettront aux plus petits comme aux plus grands de pouvoir danser et apprendre des mouvements de danse dans une belle énergie riche et conviviale.

Tous les Dimanches à partir du 17 Mars 2019 au Gymnase St Vincent (MAULE)

Contacts : legendary.compagnie@gmail.com / Tel : 06 38 45 32 04 - Clément Picque

VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

Les Incroyables Comestibles de Maule fêtent le printemps !



Produire des fruits et légumes à partager gratuitement dans les espaces publics en association avec la ville, voilà le but de l'Association Incroyables Comestibles.

Les Incroyables Comestibles de Maule ont planté les premiers bacs à la fin de l'automne en partenariat avec

l'école maternelle Charcot. Nous avons marqué une pause hivernale, mais nous voilà fin prêts à relancer nos activités pour le printemps.

Au programme :

- **Le jeudi 21 mars à l'école maternelle Charcot***

Des semis et des activités ludiques autour du monde végétal pour les enfants en partenariat entre l'école et l'association Incroyables Comestibles.

- **Le samedi 23 mars dans Maule**

Des animations autour de la plantation de nouveaux bacs dans la ville ainsi que des échanges de graines, d'outils et de plantes.

Plus d'informations à venir sur les pages Facebook Incroyables Comestibles Maule et Tu es de Maule.

Venez nous rejoindre !

* L'École maternelle Charcot a reçu en 2018 le label E3D (école en démarche de développement durable).



STAGES

ADULTES

Modelage avec Claire Deschamps

- 1^{er} et 4 avril / 23 et 27 mai

Horaires : le 1^{er} jour 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Le 2^{ème} jour 9h-13h

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

Peinture avec Laëtitia Ruquier

- 18 et 19 mars / 13 et 14 mai

Horaires : les lundis 14h/17h

les mardis 9h45/16h-45

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

ENFANTS

Loisirs créatifs avec Eugénie

- 23 au 26 avril

Horaires : 13h30-16h

Tarifs : 64€ adhérents, 68€ non adhérents

Dessin avec Eugénie

- 23 au 26 avril

Horaires : 16h-18h

Tarifs : 52€ adhérents, 55€ non adhérents



TOUMELE - ATELIERS ARTISTIQUES - 18 MAI BEAUX ARTS DE MAULE

Le jour de TOUMELE, l'association des Beaux Arts de Maule proposera des ateliers artistiques.

En vue de faire une cuisson RAKU ce jour là, nous vous invitons à venir fabriquer une pièce en terre à l'atelier au mois de mars aux dates suivantes : mardi 12 mars à 19h ou jeudi 14 mars à 14h ou samedi 16 mars à 14h.

Cette pièce sera ensuite décorée par vous le 18 mai après-midi puis cuite en RAKU dans la soirée.

Venez nombreux

Renseignements et inscriptions :

aecazin@orange.fr ou 06 63 40 36 26



ACIME

Dimanche 24 mars

Promenade commentée dans Maule : commerces de naguère et de jadis. Chaque printemps, nous vous proposons de partir à la découverte de Maule.

Cette année, nous allons évoquer des commerces disparus, il y a peu de temps ou, bien davantage. Vous en avez des souvenirs ? Alors venez les partager avec nous, rendez-vous à 14h30 place de la mairie.

Participation gratuite. A l'issue de cette promenade, le livre «Voyage pittoresque à Maule» vous sera proposé à 20€ au lieu de 24€.



Cadran solaire sur l'église de Maule

Dimanche 14 avril

« **Les cadrans solaires : midi à 14h** »

En connaissez-vous aux alentours ?

Vidéo-conférence par Jean-Claude Thorel

17h Salle des mariages Maison des associations

Participation aux frais : 2€ - Adhérents et moins de 16 ans : gratuit

Sur vos agendas

Mercredi 8 mai

Parcours commenté « Le cimetière Saint-Jacques et ceux qui l'ont précédé ».

Rendez-vous à 14h30, entrée principale du cimetière. Participation gratuite



1^{er} FESTIVAL de PÂQUES
le **12** avril 20**19**
à MAULE de **15h** à **22h**
En faveur de l'**Autisme**

Course de 3 km
Activités manuelles et ludiques
Visite de l'animalerie
Brocante
Stands de créateurs et de commerçants maulois
Et en **nocturne**

TREZHADENN
Brasseur
Foodtruck
au
Lycée le Buat.



U.N.C.

Le samedi 16 février, c'est avec une grande émotion que Jean-Pierre BENARD, président de l'UNC depuis 24 ans a passé le flambeau au nouveau président Patrick CARRELET lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à la salle des Fêtes.



JAZZ Festival

Samedi 30 mars à 20h, espace JKM, c'est Ellinoa qui nous invitera au voyage vocal et orchestral avec le Wanderlust Orchestra composé de 14 musiciens de la nouvelle génération jazz sur scène !

Chanteuse atypique, elle compose avec l'orchestre et ses brillants solistes un grand conte musical dont les images mouvantes, gracieuses, poétiques, explosives parfois, vous transporteront ...

Le Monde aime... « Superbes compositions, et un remarquable premier album, qui relève une grande qualité d'écriture autant que d'exécution ».

Et dimanche 31 mars à 16h, espace JKM, contrepoint à l'omniprésence féminine, le big band de l'orchestre départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines reprendra tous les succès des grands orchestres américains de l'époque swing. A vos classiques !

CONCERTS DÎNATOIRES : pour les concerts des 23 et 30 mars au soir, une formule dînatoire est proposée, concoctée par Soif d'Évasion. Elle comprend une assiette composée et un café gourmand. Nombre de places limité !

Tarifs :

Concert 17 € par concert, 40 € les 3 concerts à l'espace JKM
Formule dînatoire : 18 € en plus de la place de concert
Gratuit : -18 ans et demandeurs d'emploi

JAZZ Festival #3

Samedi 23 mars
● Joachim Govin Quartet
et Juliette Serrad
11h - Place de l'Europe

● Camille Bertault
et Fady Farah au piano
20h - Espace JKM

Samedi 30 mars
Ellinoa
et le Wanderlust Orchestra
20h - Espace JKM

Dimanche 31 mars
Hot Jazz Orchestra
Big-Band de l'Orchestre
Départemental des
Sapeurs-Pompiers des Yvelines
16h - Espace JKM

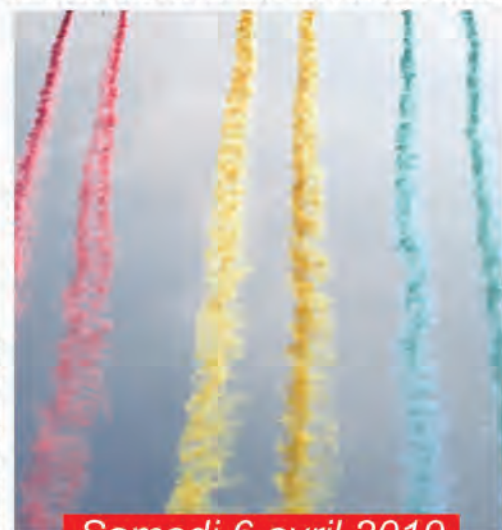
17 € le concert et 40 € le pass 3 concerts.
Gratuit place de l'Europe, gratuit jeunes -18 ans et demandeurs d'emploi.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Réservé au 01 30 56 66 27 ou sec.culture.asso@mairiesnlb.fr - www.saint-nom-la-breteche.fr [facebook.com/jazzfestivaldestnom](https://www.facebook.com/jazzfestivaldestnom)

Réservez vos places dès aujourd'hui :
sec.culture.asso@mairiesnlb.fr ou 01 30 56 66 27
La réservation devient effective dès le règlement effectué.

JOURNÉE DES ARTISTES

PEINTRES, SCULPTEURS, PHOTOGRAPHES, CÉRAMISTES...



AUDACE Association des Usagers de l'Aérodrome de Chavenay et de son Environnement, Aéroclub de Chavenay, 78450 CHAVENAY

Contact : contact@audace-chavenay.fr

Samedi 6 avril 2019

AÉRODROME DE CHAVENAY VILLEPREUX (78)
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Par Miniam Mechatte

Journée des artistes

Préparez vous au décollage, envolée culturelle à l'aérodrome de Chavenay.

L'association des usagers de l'aérodrome de Chavenay et de son environnement (AUDACE) propose de sortir les avions des hangars pour que les artistes (peintres, graveurs, sculpteurs, photographes...) de la région puissent exposer leurs œuvres.

Ce sera le samedi 6 avril de 10h à 19h.

L'aérodrome sera ouvert au public et les artistes pourront ainsi présenter leurs créations aux visiteurs. Un moyen de créer du lien entre les artistes, les habitants et l'aérodrome de Chavenay-Villepreux. Aéroport De Paris (ADP) a donné son accord et plus de 80 artistes ont répondu à l'appel.

La journée proposera une animation musicale, des ouvrages seront à dédicacer et des pilotes seront présents pour répondre aux questions sur les avions.

Bazemont et
Le Gothique
présentent

Cèdre en Scène

Festival de Théâtre de
Bazemont
du 12 au 14 avril 2019

*Théâtre amateur, Théâtre classique,
Conteurs, Spectacle pour enfants*

Salle du Cèdre, rue des écoles, 78580 Bazemont
www.bazemontgothique.fr

Festival Cèdre en Scène à Bazemont

Il y a 40 ans presque jour pour jour, la troupe du Gothique donnait sa première représentation, avec La Poudre aux yeux d'Eugène Labiche. L'aventure théâtrale a commencé dans une ancienne grange aménagée en joli petit écrin aux décors soignés.

Et depuis, tous les ans et sans aucune interruption, la troupe du Gothique se produit sur les planches. À partir de 2006, le théâtre déménage et les pièces se réalisent dans notre belle salle du Cèdre. C'est La chambre mandarine qui sera jouée pour l'inauguration de cette nouvelle scène.

Pour fêter avec vous cet anniversaire, nous avons organisé un festival de théâtre appelé « Cèdre en Scène » où nous accueillerons plein d'invités et rejouerons quelques sketches de La chambre Mandarine en introduction

Tarifs (réservations sur spectacles.gothique@neuf.fr ou au 01.34.75.15.64)

- 1 seul spectacle* Réservé et payé à l'avance : 10€ (Enfants : 5€)
Sur place : 12€ (Enfants 6€)

- Pass 3 spectacles* : 25 / Pass 4 spectacles* : 32€

* Sauf théâtre de marionnettes : 5€ pour tous

Bientôt dans vos boîtes
aux lettres la nouvelle
Lettre de Gally Mauldre



Printemps 2019 - n°11

Retrouvez toutes les infos de la CDSM,
votre agence culturelle et sportive
sur notre site internet
www.cc-gallymauldre.fr



Communauté de communes
Gally/Mauldre - 103301578-03-015

LA LETTRE DE GALLY MAULDRE

Ardèche, Bazemont, Chavignac, Crespières, Davron, Fouchécottes, Herbville, MarcFau-Mauldre, Maulde, Montbaville, Saint-Nom-La-Bretèche



Le mot du Président

La préservation de notre patrimoine paysager et naturel est l'essence même de notre intercommunalité, voulant rester maîtresse de la beauté de son territoire. Savoir que des agriculteurs et des agronomes prennent la même direction, nous conforte dans l'idée que l'amour de notre territoire nous fédère et nous unit pour offrir un avenir pérenne à tous. L'agriculture détient une place centrale au sein de notre territoire rural. Le paysage de notre intercommunalité se compose majoritairement de larges étendues céréalières. Au cœur de certaines exploitations, germent des projets innovants tels que : le concept NéoFarm de Saint-Nom-La-Bretèche, les vignes et le chai de la Winerie Parisienne de Davron, l'exploitation arboricole biologique de Crespières et le mascatinus de la Ferme Desaispère à Maulde. Tout en respectant nos sols, ils développent des produits issus de notre terroir et sont sources de

nouvelles solutions durables pour l'agriculture de demain

Nous ne conservons pas notre beau territoire dans le formel - mais bien au contraire, nous valorisons son caractère naturel par une dynamique de développement innovant.

Notre intercommunalité est un terrain, une terre d'expérimentation pour ces nouvelles approches qui, de l'échelle locale, gagnent suffisamment d'ampleur pour atteindre le niveau national et ainsi profiter aux intérêts économiques et écologiques de tous.

Je me réjouis que Gally Mauldre encourage ce développement et favorise ces belles réussites.

Laurent RICHARD
Président
Maire de Maulde
Conseiller départemental
des Yvelines



**1^{er} Festival BD
de Gally Mauldre**

1^{er} festival de BD
de Gally Mauldre

Rendez-vous les 14
et 15 septembre 2019 à
Saint-Nom-La-Bretèche

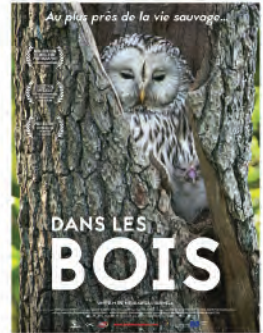
PROGRAMME
DEDICACES
PARTENAIRES
FESTIVAL
BD
...



CC GALLY MAULDRE

CINÉMA

Consultez le programme du cinéma sur les 2 sites Internet : <http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur CCGM : www.cc-gallymauldre.fr



DU 13 AU 19 MARS 2019

VENI PARTICIPI!

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

PROJECTIONS - ATELIERS - TALENTS

PARTOUT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

COURTS MÉTRAGES & VOLONTÉ!

WWW.LAFETEDUCOURT.COM



Dumbo en avant-première samedi 30 mars à 18h30 au profit de la recherche médicale avec le Rotary

Soirée court-métrage vendredi 15 mars à 20h

Soirée court-métrage vendredi 15 mars à 20h

14 Participation hebdomadaire des Cinémas Français à la Nuit Européenne du Cinéma

DIM 17
LUN 18
MAR 19
MARS

LE PRINTEMPS DU CINÉMA

4€ LA SÉANCE*

#printempsducinema

LES CINÉMAS PARTICIPANTS SONT À VOS DISPOSITIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

ATTENTION HEURE D'ETE

Dans la nuit du 30 au 31
mars, changement d'heure,
pensez à avancer vos
réveils, à 2h du matin il sera 3h !



Points de collecte

- Boutique L'Œuvre du Temps 30, rue Parisis
- Accueil de la mairie de Maule

Ne jetez plus vos

**bouchons
de liège**

*Donnez-les
pour la lutte contre
le cancer*

**FRANCE
CANCER**

Renseignements sur : www.france-cancer.com

HORAIRES DES MESSSES

MARS		Samedi soir		dimanche 9h15	11h
D. Ord 8	2	Montainville	3	X	Maule
Cendres		x	6	15h Maule	20h Beynes
D. Car 1	9	Les Alluets le Roi	10	Aulnay/Mauldre	Maule
D. Car 2	16	Beynes	17	Bazemont	Maule
D. Car 3	23	Mareil/Mauldre	24	X	Maule
D. Car 4	30	Thiverval	31	X	Maule
AVRIL		Samedi soir		dimanche 9h15	11h
D. Car 5	6	Montainville *	7	X	Maule
Rameaux	13	Beynes	14	X	Maule
	18	Jeu St 20h à Maule	19	Vendredi St 20h à Beynes	
Pâques	20	Vigile à Beynes	21	X	Maule
D. Pâq 2	27	Aulnay/Mauldre	28	X	Maule



JOB WIN

Le salon
de tous les
emplois

20 MARS 2019

**Complexe Les 2 Scènes, Maule
13h30 - 18h30**

CDI, CDD, stage, alternance, formations, jobs d'été

Auchan, Axéo, Axéreal, Barry Callebaut, Bilstein Group, Bricorama, Buffalo Grill, Castorama, Culligan, Enedis, Fermes de Gally, Groupe Krys, Iad, JCDecaux, Renault, Ratp, Sarp/Veolia, Secobra, Société Générale, Tdf/Yvelines fibre, Zoo de Thoiry, ADMR, Armée de l'Air, Armée de Terre, Dynam Jeunes, Ehpad J.Quet, Hôpitaux Poissy-Meulan-Mantes, Invie, Marine Nationale, Police Nationale, Sdis/Pompiers des Yvelines, Abalone, Id'ees Interim, Leader Interim, Intermarché

**Avec la participation et le soutien du Conseil Départemental des Yvelines
et de Pôle Emploi**

GeM Emploi présente une initiative communale et intercommunale, en partenariat avec Pôle Emploi et les Missions Locales. Un salon organisé par l'intercommunalité Gally-Mauldre et les communes de GeM Emploi (Maule, Saint-Nom La Bretèche, Feucherolles, Chavenay, Mareil-Sur-Mauldre, Crespières, Bazemont, Aulnay-Sur-Mauldre, Andelu, Montainville, Davron, Herbeville)

www.jobwin.org - 01.30.90.86.25